

**Revision du PLU Saint Philibert - SUGGESTIONS Houdart-**

ALAIN HOUDART &lt;alain.houdart@orange.fr&gt;

jeudi 30 août 2018 à 17:45 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Cc : Houdart Alain

A l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'Enquête  
Monsieur/ Madame le Commissaire

**1- Révision du PLU, HABITAT****METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE DE SAINT PHILIBERT:**

De nombreux français connaissent notre commune de Saint Philibert et l'associent à sa chapelle remarquable; c'est souvent une occasion de promenade sur ses chemins.

**Aussi il me semblerait essentiel** que le PLU intègre la dimension touristique à celle d'habitation à l'année, en

- Préservant ses sites remarquables,
- Favorisant une harmonie dans l'architecture,
- Encourageant la rénovation des maisons anciennes, à minima autour du patrimoine historique.
  
- Limitant la hauteur des maisons à - de 8,5 mètres, tout en acceptant de construire de nouveaux immeubles R+2 sur la zone des immeubles déjà construits.
- Maintenant le caractère breton de l'architecture avec des toits à 2 pentes en ardoise .

**2 - Chemins piétons/pistes cyclables**

Il serait très utile de poursuivre l'aménagement de chemins piétons/pistes cyclables notamment:

**2.1** sur la route des plages,

**2.2** Créer un accès entre la route des plages et le chemin des Goemoniers face à la rue du Phare ou en prolongement de l'allée des Tamaris/allée des Genets.

**2.3** Il serait également appréciable de prolonger le chemin côtier de la rivière de Crach depuis la base nautique de Port Deun jusqu'au rond-point de Kernivilit.

**3 - Parking du Port à Sec de Port Deun**

Le Port à Sec représente un atout important dans le domaine des loisirs tout en apportant une activité industrielle à Saint-Philibert. Cependant depuis cette année il est quasiment impossible de garer sa voiture à proximité du Port à Sec en période estivale. Il est essentiel qu'une solution puisse être trouvée en 2019 pour faire en sorte qu'au moins 50 à 70 places supplémentaires pour le stationnement des véhicules soient dégagées pour permettre aux voitures de se garer pendant la période allant de mi-mai à mi-septembre sur un champ ou sur un terrain humide à proximité immédiate du Port à Sec, comme cela était le cas auparavant.

**4 - Sécurité**

**4.1 La route des Plages** est en période estivale ou de vacances scolaires très empruntée par les piétons avec enfants, la circulation y est dense et souvent plus rapide que le 50km/h . Il paraîtrait judicieux d'y placer quelques « dos d'ânes ou gendarmes couchés » comme cela existe dans des zones alliant circulation véhicules, motos et piétons/ vélos, notamment à la plage de Kernevest.

**4.2** le Port à Sec, les jours d'affluence met à l'eau plus de 140 bateaux avec en approche des voitures permettant l'accès des personnes et des matériels associés. Comme indiqué ci dessus, beaucoup de voitures ne peuvent que stationner le long de la route. Les personnes sont alors obligées de marcher sur la route avec des enfants . LA SITUATION apparaît TRES DANGEREUSE.

**La création d'un parking dans le port à sec** (comme cela existait à la création du concept) ou en dehors apparaît URGENT.

**5 - Communication**

INTERNET est aujourd'hui indispensable ; la connection internet sur notre commune est pour le moins CAPRICIEUSE.

Un raccordement à la **FIBRE OPTIQUE** est hautement attendue.

31/08/2018

messagerie pro

CS4

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte ces suggestions.  
Meilleures salutations

Alain HOUDART  
74 Route des Plages  
56470 St Phil